

RELEVÉ DE DÉCISIONS ET INFORMATIONS



COMITE DIRECTEUR DU 20 avril 2013

➤ COUPE DE FRANCE : Indemnités de déplacement

Afin de veiller au respect du budget, et devant l'augmentation des frais afférents à la finale à Metz, le Comité Directeur a décidé de revoir quelque peu le budget. Le montant alloué aux clubs mais uniquement pour les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finale a été modifié. Initialement fixées respectivement à 300€ et 600€, ces sommes avaient été augmentées après accord de la Commission des Finances en décembre dernier à 400€ et 800€. Elles ne seront pour 2012/2013 donc que de 350€ et 700€ et figureront sur les fiches comptables des Comités en fin d'année.

Pour la saison prochaine (2013/2014) les montants redeviendront à 400€ et 800€.

Lors de la finale, les parties en Tête à Tête des 1/8^{ème} de finale débiteront le dimanche à 08h30 au lieu de 09h00. Les Doublettes et le cas échéant les Triplettes se joueront dans la foulée.

➤ EXAMEN D'ARBITRE EUROPEEN

Cet examen est instauré dès cette année à la demande de la F.I.P.J.P. Il est destiné aux arbitres Nationaux qui devront passer l'examen Européen avant de pouvoir passer l'examen International. Cet examen aura lieu à date fixe tous les 2 ans lors d'un Championnat.

➤ RAPPEL de la POLITIQUE SPORTIVE FEDERALE

1) Formation :

- Dirigeants (Discipline, Informatique, Législation et Textes fédéraux, Projets d'Equipements Sportifs)
- Arbitres (Formation itinérante, Pool arbitres, Jeu provençal, Jeunes arbitres)
- Educateurs (d'Initiateurs au DE)

2) Développement des pratiques pour le plus grand nombre :

- Jeunes (Pétanque à l'Ecole, USEP, etc...)
- Ecoles de Pétanque (Reconnaissance et Labellisation)
- Féminines (Championnats de France, Extension CNC, Tir de Précision etc...)
- Handicap (Développement des pratiques et reconnaissance)
- Sport en Entreprise / Corporatif
- Jeu Provençal
- Réflexion licence (famille, parrainage etc...)
- Equipements sportifs (Accompagnement des projets, Conformité des réalisations, Aménagement du territoire)
- Violences / Incivilités (Commission d'Ethique et Déontologie, Campagne de sensibilisation)

3) Performance et accès au haut niveau (DTN et Catégorisation)

4) Emploi sportif (DTN dont CIP + Vacations, Administratif, Mises à disposition)

5) Sport et Santé (Médical, Anti dopage, Campagnes de prévention : Drogue - Tabac – Alcool)

6) Rayonnement de la F.F.P.J.P.

- Organisations de manifestations internationales
- Maintenir la présence française dans les structures internationales CMSB, CEP, FIPJP
- Activités de soutien et développement des fédérations
- Améliorer la présence de la FFPJP dans les médias (Messages forts, Améliorer les outils de communication, Entrer dans les réseaux sociaux)
- Consolider et développer le partenariat

➤ **DISCIPLINE**

Il a été décidé la modification de l'article 27 du Code de discipline et de sanctions relatif aux demandes de délocalisation.

Dorénavant, la décision sera prise par le Président de la Commission Nationale après avis de ses membres et non plus par le Comité Directeur fédéral. De plus, elle pourra être décidée d'office par la Fédération.

Cette modification sera comme d'habitude mise en application après le Congrès National de 2014.

➤ **BUT HOMOLOGUE OBUT :**

Suite à la dernière réunion des fabricants de Boules avec la F.I.P.J.P, il a été décidé que les buts ramassables par un aimant sont définitivement homologués par la Fédération Internationale.

Ils doivent donc être autorisés en compétition.

➤ **MEDICAL**

Le souhait de mettre en place un Congrès Médical National en 2014 est évoqué, un listing à jour des médecins des CD et Ligues est indispensable.

➤ **SAOS Promo-Pétanque**

32 lots (100 objets par lot) sont mis en vente par la SAOS PROMO-PETANQUE à destination des CD et Ligue au prix préférentiel de 360 €. Une remise de 10% est accordée en plus aux actionnaires.

➤ **Pétanque Tour 2013 :**

Un projet a été présenté avec 4 étapes: Dijon, Lyon, Pau et Toulouse. Une demande a été formulée par la ville de Montauban à l'occasion des Championnats du Monde.

Le Comité Directeur a confirmé ce projet d'animation destiné au grand public et s'est dit favorable à sa tenue à Montauban au lieu de Toulouse.

➤ **C.N.C :**

Pour 2014, les dates ont été modifiées : octobre (supprimée pour libérer une date butoir à la Coupe de France) : 11-12/10/2014 ; 18-19/10/2014 ; 25-26/10/2014 ; 08-09/11/2014 : Finale

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI